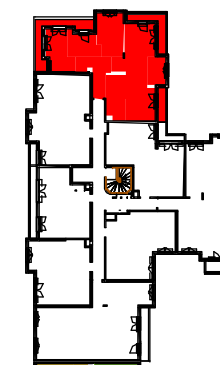




**VILLES DE CLAMART**  
Avenue Newton

**CANAL AVENUE**



**5 PIECES**

**Bâtiment C - C 4 08 - 4ème étage**

ENTREE	10,7 m <sup>2</sup>
SEJOUR	23,8 m <sup>2</sup>
CUISINE	6,6 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,6 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	14,2 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,3 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4	12,6 m <sup>2</sup>
SDB	5,1 m <sup>2</sup>
SDE	3,3 m <sup>2</sup>
WC	2,2 m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE	99,3 m <sup>2</sup>
TERRASSE	11,3 m <sup>2</sup>
BALCON 1	7,7 m <sup>2</sup>
BALCON 2	3,7 m <sup>2</sup>

Hauteur sous plafond = 250 cm environ sauf cas particulier

	: Gaine technique	LL	: Lave-linge
	: Soffites: HSP 2.20 min.	LV	: Lave-vaisselle
F	: Fenêtre hauteur allège ≈ 45 cm	FR	: Réfrigérateur
PF	: Porte Fenêtre	CU	: Cuisson
	: Tableau électrique	PL	: Placard
TRI	: Tri déchets ménager	VR	: Volets roulants
GC	: Garde-corps		: Radiateur
	: Sèche serviette		: RJ45

Date :09/03/18

Indice :N



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

0 0,5 1 2m

